

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Esch-sur-Alzette, le 18 novembre 2020

# Éco-sac et Superbag® - à réutiliser encore et encore !

Valorlux, la Confédération luxembourgeoise du commerce (clc) et l'Administration de l'environnement lancent une nouvelle campagne de sensibilisation pour inciter les consommateurs à utiliser et à réutiliser leurs sacs de courses réutilisables Éco-sac et Superbag®.

## Faire changer les habitudes

Le constat est clair : même si 79,1 % des consommateurs au Luxembourg confirment utiliser des sacs réutilisables lors de leurs achats<sup>1</sup> au lieu d'un sac à usage unique, les consommateurs oublient encore trop souvent leur sac réutilisable au moment de faire leurs courses et achètent un énième sac qui ne sera utilisé que peu voire très peu de fois.

Avec l'objectif de soutenir et d'accompagner les changements de comportements et les habitudes de consommation en incitant les consommateurs à penser à utiliser et à réutiliser des sacs de courses réutilisables plutôt que des solutions à usage unique, Valorlux, l'Administration de



**. 28 avril 2047 .**

78.879 heures de courses plus tard...

**ÉCO-SAC, VOTRE SAC POUR LA VIE**

Utilisez-le.  
Réutilisez-le. Encore. Et encore. Et encore. Et encore. Et encore. Et encore. Et encore.  
Et Encore. Et encore. Et encore. Et encore. Et encore. Et encore. Et encore.  
Et encore. Et encore. Et encore. Et encore. Et encore...

70 partenaires soutiennent le projet Éco-sac. Merci à eux.

 [www.ecosac.lu](http://www.ecosac.lu)

**VALORLUX** ASBL **BE THE CHANGE**

clc

LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable  
Administration de l'environnement

<sup>1</sup> Source : bureau d'études ECO-Conseil, 2020

l'environnement et la clc, veulent diffuser le message suivant : « Éco-sac et Superbag® vos sacs pour la vie. Réutilisez-les. Encore. Et encore. »

## Les défis à relever

Afin de contribuer à la prévention des déchets en plastique, la loi du 21 mars 2017 relative aux emballages et aux déchets d'emballages impose de réduire durablement la consommation de sacs en plastique légers<sup>2</sup> au Luxembourg. D'ici 2025, le défi sera de maintenir le niveau de consommation annuelle des sacs en plastique à usage unique à 40 sacs maximum par personne et par an. Actuellement les résultats sont de l'ordre de 30,26 sacs en plastique à usage unique légers par personne et par an<sup>3</sup>. Les sacs réutilisables devront donc continuer d'être favorisés dans une époque au cours de laquelle le principe de réutilisation des sacs tend à devenir une norme.

Jusqu'ici, 1,1 milliard de sacs en plastique à usage unique ont été épargnés grâce à l'Éco-sac depuis 2004, soit 7.763 tonnes de plastique ou 17.265.121 litres de pétrole<sup>4</sup>. Lancé il y a plus de

quinze ans, la robustesse de l'Éco-sac est reconnue. Disponible à un tarif recommandé abordable auprès des enseignes partenaires du projet, il reste échangeable gratuitement s'il devient trop usé et de ce fait inutilisable. Il est également recyclable.



Entré sur le marché

luxembourgeois en 2019, le Superbag®, le sac réutilisable pour fruits et légumes, suit le même modèle de robustesse, de prix de vente abordable, de conditions d'échange et de recyclabilité.

<sup>2</sup> Les sacs en plastique légers sont les sacs en plastique d'une épaisseur inférieure à 50 microns.

Les sacs en plastique très légers sont les sacs en plastique d'une épaisseur inférieure à 15 microns nécessaires à des fins d'hygiène ou fournis comme emballage pour les denrées alimentaires en vrac. (Ex. sacs pour fruits et légumes).

Seuls les sacs en plastique légers sont visés par la loi du 21 mars 2017.

<sup>3</sup> Source : Valorlux – Chiffre calculé sur base des déclarations de mises sur le marché de sacs en plastique à usage unique légers, effectuées par les entreprises membres de Valorlux

<sup>4</sup> Source : bureau d'études ECO-Conseil, 2020

